GRANDE CAMPAGNE nationale

Date limite de participation :
le jour où EDF aura renoncé à l'EPR

NON

au renouvellement du parc nucléaire

Le réacteur nucléaire EPR ne passera pas !

APPEL A LA RÉSISTANCE CITOYENNE

Contre l'avis de 59% des Français (*), le gouvernement a décidé la construction d'un "nouveau" réacteur nucléaire appelé "EPR".
EDF a choisi le site de Flamanville, dans la Manche, en Basse-Normandie, pour accueillir le premier EPR. D'ici 2070, 35 réacteurs EPR pourraient remplacer les centrales nucléaires actuelles.
Heureusement, nous avons encore le temps d'agir pour empêcher ce projet coûteux, dangereux et inutile. Les travaux de construction ne démarreront pas avant fin 2007 et la mise en service n'interviendra pas avant 2012.
Participez activement à une action inédite de résistance citoyenne qui pourrait bien contraindre le gouvernement et la direction d'EDF à renoncer à l'EPR. Rejoignez maintenant les milliers de personnes qui participent au blocage administratif d'EDF (300 000 exemplaires de ce dépliant ont déjà été diffusés).
Agissez très facilement depuis chez vous : lisez maintenant (au dos de ce document) le MODE D'EMPLOI de cette campagne originale et légale.

Nous comptons sur vous !

(*) Sondage 2005 de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

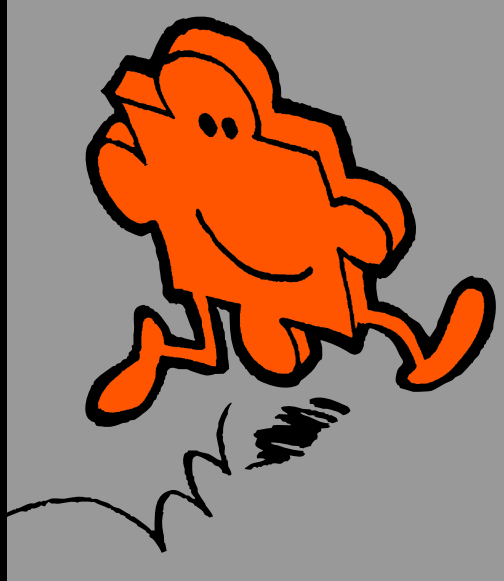

Action inédite

Réseau Sortir du nucléaire

NON... AU RENOUVELLEMENT DU PARC NUCLÉAIRE FRANÇAIS

Pourquoi agir aujourd'hui ?

L'enjeu est de taille et nous concerne tous. Avec la construction d'un premier réacteur EPR, c'est le renouvellement de la totalité du parc nucléaire français que prépare EDF. Cela nous engagerait jusqu'en 2130, fin de vie théorique de la dernière centrale EPR qui serait construite. Il s'agit donc d'un enjeu crucial comme on n'en a pas connu depuis le démarrage du programme électronucléaire français au début des années soixante-dix.
Dans ce contexte, trouvez-vous normal qu'EDF, exploitant des centrales nucléaires françaises, n'ait pas consulté ses clients ?
Vous a-t-on demandé votre avis ?
Plutôt que d'investir, une nouvelle fois, des milliards d'euros dans le nucléaire, ne préfereriez-vous pas qu'EDF, au titre d'un vrai service public, mette tout en œuvre pour développer une véritable politique d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, bois-énergie, biogaz, géothermie...) ?

Pour empêcher la construction de l'EPR, créons un important rapport de force. Pour vous faire entendre, passez à l'action en participant au premier blocage administratif d'EDF !

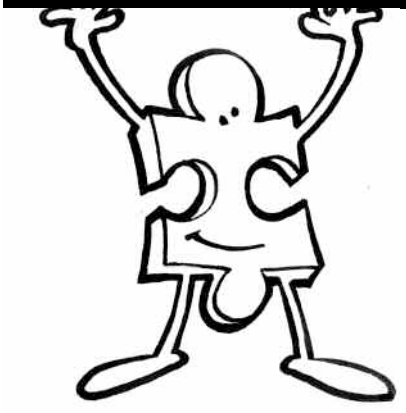

Dix bonnes raisons de refuser l'EPR

1) L'EPR est obsolète :

Qualifié de " réacteur nucléaire de l'avenir " par ses promoteurs, l'EPR (European Pressurized Reactor) n'a rien de nouveau. Il s'agit d'un vieux projet né au milieu des années quatre-vingt et dont les objectifs de sûreté n'ont pas évolué depuis 1993. Il n'amène aucune avancée technique significative par rapport aux réacteurs actuels et ne propose en particulier aucune solution au problème majeur des déchets nucléaires.
L'avant-projet détaillé est couvert par le secret industriel et n'est donc pas ouvert à une expertise indépendante.

2) L'EPR est dangereux :

Il est comparable aux derniers réacteurs nucléaires construits en France, qui ont connu de sérieux problèmes peu après leur mise en fonctionnement (Civaux, 1998). L'EPR présente des risques d'accidents majeurs : fusion du cœur (par exemple, par perte du liquide de refroidissement du circuit primaire), destruction de l'enceinte de confinement (par explosion de l'hydrogène produit lors de l'accident). Comme les autres centrales, l'EPR n'est pas à l'abri du risque terroriste. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a rendu public en 2003 un document confidentiel-défense qui reconnaît que l'EPR n'est pas adapté à un crash suicide. Inacceptable pour un réacteur "post 11 septembre" ! Comme tous les autres réacteurs, il suppose, pour rester sous contrôle, des procédures compliquées, une attention sans faille, un contexte social et politique stable inimaginable sur des durées historiques longues.

3) L'EPR aggrave le problème des déchets radioactifs :

Les générations futures nous reprocheront à jamais d'avoir laissé s'accumuler des déchets nucléaires dangereux et hautement toxiques pour des dizaines de milliers d'années.
L'EPR ne fera qu'augmenter encore plus la quantité de ces poisons pour lesquels il n'existe aucune solution. Pour tenter de dissimuler le problème, une décision capitale et irresponsable pourrait être prise au Parlement en 2006, autorisant l'enfouissement profond et irréversible des déchets radioactifs à vie longue à Bure, dans la Meuse, ce qui exposerait la Terre à une contamination incontrôlable. Promouvoir en France ou ailleurs une technologie EPR qui ne sait que faire de ses déchets est inacceptable !

4) L'EPR n'est pas une solution à l'effet de serre :

Même si le nucléaire produit peu de gaz à effet de serre, on est loin du "zéro émission" proclamé par EDF dans ses publicités. Imaginer freiner le réchauffement climatique en construisant des milliers de nouvelles centrales nucléaires dans le monde est complètement insensé à cause des risques sanitaires et environnementaux connus et des tensions géopolitiques existant dans le monde. Ce serait aussi hasardeux du fait des coûts faramineux engendrés et des délais importants de construction. Enfin, c'est de toute façon impossible car les réserves mondiales d'uranium seraient épuisées en quelques années. En réalité, sur les 440 réacteurs nucléaires en service actuellement sur la planète, la majorité arrivera en fin de vie dans les 20 à 30 ans à venir.
La part du nucléaire dans la consommation mondiale d'énergie finale, déjà marginale (3%), va donc décroître inexorablement. Le nucléaire ne permettra donc jamais de lutter contre l'effet de serre, ni de suppléer le pétrole. Les véritables solutions pour lutter efficacement contre l'effet de serre sont la sobriété et l'efficacité énergétique, le développement massif des énergies renouvelables mais aussi une politique volontariste limitant la pollution des transports (plus de transports en commun, moins de camions et voitures...)
N'oublions pas que les transports exponentiels à travers le monde sont les premiers responsables du changement climatique !

5) L'EPR est inutile :

Même les gens favorables au nucléaire reconnaissent que la France n'a pas besoin de construire de nouvelles centrales nucléaires avant 20 à 30 ans. Dotée d'un parc électronucléaire totalement surdimensionné, la France exporte massivement son électricité, à perte. En construisant un réacteur nucléaire EPR, notre pays ajouterait de la surproduction à la surproduction actuelle et ne ferait qu'accroître le gaspillage énergétique en poussant à toujours plus de consommation, notamment avec la climatisation ou le chauffage électrique. Alors qu'il est présenté comme un atout pour l'avenir, l'EPR représenterait en réalité un lourd handicap en hypothéquant gravement notre avenir énergétique. En fait, la vraie raison de construire l'EPR est de permettre à l'industrie nucléaire de survivre. Il s'agit de sauvegarder un outil industriel menacé par l'absence de commande de centrales.

QUELLES ALTERNATIVES À L'EPR ? *Une étude d'experts indépendants réalisée en 2006 montre qu'avec les 3 milliards d'euros prévus pour l'EPR, il serait possible de créer 15 fois plus d'emplois dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, tout en produisant l'équivanlent de deux fois plus d'électricité. Pour découvrir les solutions proposées, commandez aujourd'hui la brochure "Un courant alternatif dans le Grand Ouest" (complétez la carte ci-jointe "Pour en savoir plus").*

6) L'EPR est coûteux :

Un seul réacteur EPR coûtera entre 3 et 4 milliards d'euros. Pour faire croire à sa compétitivité, les calculs de l'industrie nucléaire portent sur la construction d'une série de dix EPR, alors qu'étrangement la construction d'un seul prototype est officiellement décidée... D'autre part, pour amortir chaque réacteur EPR, leur durée de vie prévue serait de 60 ans. Quand on constate les incidents à répétition sur des centrales nucléaires actuelles après 25 ans d'âge, on peut sérieusement s'interroger sur ce qu'il en sera pour l'EPR avant les 60 ans de vie annoncée. A titre d'exemple, EDF a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire, 671 incidents significatifs classés sur l'échelle Internationale des événements nucléaires (INES) au cours de l'année 2003.
N'oublions pas enfin que les conséquences économiques relatives aux risques d'un accident majeur, les coûts de gestion des déchets nucléaires ou encore ceux du démantèlement des centrales sont largement sous-estimés et de toute façon non budgétés (Cour des Comptes, rapport public 1998).

7) L'EPR est une grave erreur de stratégie industrielle :

En développant l'EPR, la France se replie sur elle-même et s'engage dans une voie sans marché véritable. Au-delà de la vente, à un prix bradé, d'un exemplaire à la Finlande, les clients ne se bousculent pas. Outre qu'il est déjà techniquement dépassé, ce réacteur ne surmonte pas les réticences à l'encontre du nucléaire. Ainsi, l'Allemagne, pourtant impliquée dans sa conception, n'en commandera pas. Il en sera de même pour les autres pays européens. Le marché américain reste inexistant, tandis que les éventuelles ventes en Asie se compteront à l'unité : les délais de construction sont très longs (10 ans au moins en comptant toutes les procédures) et il s'agit d'un lourd investissement qui le rend non attractif pour la plupart des investisseurs privés. D'autre part, l'EPR aura un impact très négatif sur le développement de solutions technologiques du futur : économies d'énergie, efficacité énergétique et énergies renouvelables. Ces différentes filières sont innovantes, à forte valeur ajoutée, créatrices d'emplois et constituent des marchés d'avenir, dans les pays industrialisés comme dans ceux qui sont en voie de développement.
En fin de compte, on connaît le coût de cet autisme nationaliste : c'est le contribuable qui payera cette mauvaise stratégie industrielle.

8) L'EPR accroît le danger terroriste et de guerre nucléaire :

La commercialisation de l'EPR entraînera un risque accru sur le plan militaire et terroriste. L'EPR a la particularité d'utiliser, pour son combustible, davantage de plutonium que les autres réacteurs. Le plutonium, dont la période de vie est de 24 000 ans, pose des problèmes, tant de radioactivité que d'utilisation militaire (fabrication de la bombe atomique) ou de terrorisme. Quelques dizaines de microgrammes de plutonium inhalé et c'est le cancer du poumon assuré. Par chance, les derniers conflits n'ont pas entraîné de destructions sur des réacteurs en fonctionnement ou des centres de stockage de déchets. La multiplication des installations nucléaires et de la filière du plutonium augmentera la probabilité de drames de ce genre comme celle de la dissémination des armes nucléaires.
Est-il acceptable que la France, pays des droits de l'homme, serve de vitrine à l'exportation de cette technologie à hauts risques, souvent vers des pays dont la démocratie n'est pas le point fort et où les risques d'utilisation de l'atome à des fins militaires sont importants ?

9) L'EPR est une menace pour la démocratie :

En 2003, des pseudo-débats ont été organisés sans que les citoyens puissent y participer, alors que le gouvernement avait déjà pris en secret la décision de construire l'EPR. Les "sages" chargés de coordonner les débats ont eux-mêmes fait part de leurs doutes sur la nécessité d'une décision rapide concernant l'EPR, sans que leurs arguments soient le moins du monde pris en compte. Le gouvernement n'a pas jugé utile de commander une étude comparative entre l'EPR et d'autres solutions énergétiques.
À technologie centralisée et non transparente, décision verrouillée et obscure ! C'est grave pour la démocratie, qui vacille devant des durées (des milliers d'années pour les déchets nucléaires) dépassant de très loin le mandat des élus.

10) L'EPR tue l'avenir :

EDF a comme perspective de construire 35 réacteurs EPR à l'horizon 2070. Outre le côté absurde de cette orientation (les réserves mondiales d'uranium sont estimées à une soixantaine d'années), ce choix nous enfermerait dans la voie sans issue du nucléaire. Ce projet, par son coût et sa philosophie, stériliserait durablement l'innovation et le développement des énergies les plus respectueuses de l'environnement.
La France prendrait ainsi un retard considérable. Au lieu d'investir dans l'EPR, on pourrait produire l'équivalent de deux fois plus d'électricité grâce aux énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, tout en créant 15 fois plus d'emplois, mieux répartis sur le territoire. C'est ce que montre l'étude "Un courant alternatif dans le Grand Ouest" (à commander avec la carte "Pour en savoir plus"). Les solutions alternatives concrètes existent donc.
L'EPR empêche toute possibilité de sortie du nucléaire. Pendant ce temps, la majeure partie de l'Europe se passe déjà du nucléaire ou s'est engagée sur cette voie (comme l'Allemagne, la Belgique ou l'Espagne).

Comment sortir du nucléaire ?

Si le nucléaire représente 80 % de l'électricité produite en France, il contribue seulement à 17% de la consommation française d'énergie finale et à environ 3 % dans le monde. Sortir du nucléaire, c'est donc remplacer moins d'1/5 de l'énergie consommée en France.

Il est possible de consommer beaucoup moins d'énergie pour un même confort.

Les études européennes concordent : on peut diviser par deux sa consommation d'électricité - à confort égal - en utilisant des appareils économes, en supprimant les consommations cachées (appareils en veille), en concevant des bâtiments économes (meilleure isolation et meilleure conception, qui limitent les besoins en chauffage et suppriment les besoins en climatisation), etc.
En Grande-Bretagne, le village Bedzed, construit uniquement avec des matériaux modernes et équipé d'appareils performants, consomme 70% d'énergie de moins qu'un village ordinaire comparable.

Le nucléaire n'est pas le seul moyen pour produire de l'électricité.

Il faut développer massivement les énergies renouvelables, peu polluantes et fortement créatrices d'emplois. Le soleil, l'eau, le vent et la biomasse sont des sources d'énergie respectueuses de l'environnement qui permettent une vraie indépendance (contrairement au nucléaire dont 100% de l'uranium est importé).
Actuellement, le nucléaire monopolise plus de 90% des crédits de recherche. Pourquoi favoriser ainsi une énergie si problématique? Il faut rééquilibrer ces budgets au profit des énergies alternatives, ce qui permettra d'en accroître les performances et la compétitivité. Elles pourront ainsi prendre toute leur place dans un proche avenir. Dans une période de transition, il faut utiliser des centrales au gaz à cycle combiné, des installations de cogénération (production de chaleur et d'électricité), etc., en favorisant les moins polluantes et les plus performantes.

L'énergie est un bien précieux.

Si nous souhaitons un monde durable, juste et en paix, il est temps de prendre conscience que l'énergie est précieuse. Notre avenir passe par l'adoption d'un mode de vie beaucoup plus économe en énergie et qui ne gaspille pas les ressources dont auront besoin les prochaines générations.

Découvrez les solutions pour sortir du nucléaire. Merci d'envoyer aujourd'hui la carte postale "Pour en savoir plus", ci-jointe.

Faites-vous entendre !

Mode d'emploi de la campagne

A vous d'agir concrètement depuis chez vous :

1 ● **Si vous utilisez habituellement un TIP** (Titre Interbancaire de Paiement) pour payer votre facture, ne le signez pas. **Si vous êtes en prélèvement automatique, faites-le suspendre** : c'est simple et gratuit. Il suffit de téléphoner à votre agence EDF dont le numéro apparaît sur votre facture. Pensez à relever votre compteur avant d'appeler car il est possible que ce relevé vous soit demandé. Si votre conseiller vous demande une explication, vous pouvez dire simplement que vous êtes libre de changer votre mode de paiement à tout moment. Si vous étiez mensualisé, vous recevrez désormais une facture tous les 2 mois.

2 ● **Réglez votre facture EDF au moyen de plusieurs chèques** chèques (deux au minimum, une dizaine ou plus…) de montants différents. Le total de ces chèques doit correspondre exactement au montant total de votre facture EDF. Pour une facture de 100 euros, rédigez par exemple trois chèques (le premier de 25 euros, le deuxième de 27 euros et le troisième de 48 euros).
Indiquez la référence de votre facture au dos de l'ensemble des chèques, ou joignez votre TIP non signé. Ajoutez la petite carte à découper ci-joint (reproduite en trois exemplaires) qui précise les raisons de votre démarche. Vous pouvez aussi réécrire le texte, ou le personnaliser, sur papier libre.

3 ● **Envoyez votre courrier :**
a- soit avec l'enveloppe fournie par EDF, à l'adresse du centre de paiement
b- soit à l'adresse de votre agence locale EDF, ce qui les obligera à un traitement manuel et une retransmission de votre courrier vers le service approprié.

4 ● **Envoyez votre carte d'engagement** à l'adresse du Réseau "Sortir du nucléaire". Cette carte est essentielle pour que nous puissions compter le nombre de personnes qui participent à cette campagne mais également pour vous transmettre des nouvelles de cette campagne.

5 ● **Commandez des documents de campagne pour informer votre entourage**. Diffusez-les largement dans les lieux publics : voisinage, agence EDF, associations, syndicats, magasins... Votre mobilisation est essentielle pour assurer la réussite de cette campagne. Tarif des documents de campagne incluant les cartes postales (prix port compris) :
Par 10 ex. : 3 €. Par 50 ex. : 10 €. Par 100 ex. : 15 €.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous appeler au 04 78 28 29 22 ou écrivez-nous à : contact@sortirdunucleaire.fr

Action de blocage administratif d'EDF : pourquoi et comment ?

Confrontés au passage en force du réacteur nucléaire EPR, nous vous proposons un nouveau mode d'action. Exprimons en nombre notre détermination. Contraignons le gouvernement et les dirigeants d'EDF à engager des discussions pour annuler la construction de l'EPR. Participez à l'action de blocage administratif d'EDF en payant le montant exact de votre facture d'électricité, mais au moyen de plusieurs chèques.
Si des milliers de personnes mettent en œuvre cette action sur la durée, cela créera un énorme embouteillage administratif à EDF. Celle-ci sera contrainte d'encaisser les chèques manuellement, ce qui prendra beaucoup de temps. Sur le plan strictement comptable, l'enregistrement et le rapprochement bancaire entre la somme que vous devez et vos règlements de montants différents seront difficilement gérables pour EDF.

Cette campagne est-elle légale ?

Ne pas payer tout ou partie de sa facture EDF est illégal. Cependant, la loi vous permet de choisir votre mode de règlement, et payer au moyen de plusieurs chèques n'est pas réprimé. EDF ne peut engager aucune poursuite pénale contre ses clients pour ce motif, tant que vous payez effectivement la totalité de la somme due dans les délais impartis.
Certaines agences prétendent parfois que le paiement par prélèvement automatique est maintenant obligatoire. Sachez que cette exigence est parfaitement illégale. Si cela vous arrive, nous pouvons vous fournir une lettre-type à envoyer à votre agence pour faire rétablir vos droits.

Combien de temps cette campagne doit-elle durer ?

Cette action doit s'inscrire dans la durée pour que les effets deviennent insupportables pour la direction d'EDF. C'est pourquoi nous vous demandons de vous engager sur une période de 6 mois au minimum (3 factures) et, si possible, tant qu'EDF n'aura pas renoncé à l'EPR. Cette campagne a été lancée fin 2004, et, en mai 2006, plus de 5000 personnes se sont engagées à y participer, et l'action continue à prendre de l'ampleur. Nous ne manquerons pas de vous informer au fil du temps des "retours" obtenus.

Cette action n'est dirigée ni contre le personnel EDF, ni contre le service public

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a développé depuis des mois une campagne intitulée *"Pour un vrai service public de l'électricité sans nucléaire"*. Le service public est indispensable pour garantir à tous l'égalité d'accès à l'énergie à un tarif adapté. Aujourd'hui, le gouvernement et les dirigeants d'EDF viennent d'en faire une société anonyme et de la soumettre aux caprices du marché. Les conséquences de la privatisation d'EDF seront préjudiciables pour chacun : augmentation des factures, risque de coupures d'électricité, risque d'accident nucléaire accru (à cause de la baisse, déjà engagée, des dépenses de maintenance des centrales), suppression d'emplois… En parallèle à cette campagne contre l'EPR, nous poursuivons notre travail afin d'obtenir une refondation du service public de l'électricité : démocratisé, déconcentré et dénucléarisé.

Réseau "Sortir du nucléaire"
Fédération de plus de 700 associations
9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04
Tél. 04 78 28 29 22 - Fax. 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Dessins : LIDWINE
Réimprimé en mai 2006 sur papier recyclé
Tirage global : 315 000 ex.

Pour en savoir plus :

Quantité		Prix
	● **Un courant alternatif dans le Grand Ouest. Quelles alternatives à l'EPR ?** Etude 2006 d'experts indépendants sur les solutions énergétiques et l'emploi. - Brochure grand public (16 pages couleur) : 1 € Les 5 exemplaires : 4 €. Les 10 exemplaires : 7 € - Etude complète (114 pages) : 10 €	
	● **Le dossier noir de l'EPR** Une synthèse édifiante contenant des informations exclusives et précises. Un excellent dossier composé de deux brochures passionnantes. L'unité : 10 €	
	● **Par ici la sortie... du nucléaire** - Edition 2004 totalement remise à jour pour comprendre pourquoi et comment en sortir. Une brochure indispensable et complète de 52 pages : 3 €	
	● **BD "Solix, enquête sur les énergies renouvelables"** Une passionnante enquête sur les énergies renouvelables. BD de 48 pages : 8 €	
	● **Le guide de l'habitat écologique** Guide complet avec des milliers de conseils, astuces et adresses (renouvelables, éco-construction...). Livre format "poche" de 1296 pages : 18 €	
	● **Fraicheur sans clim'** Livre très pratique avec des solutions alternatives concrètes à la climatisation. 160 pages : 19,50 €	
	● **Cartes postales : 16 dessins drôles et originaux sur le nucléaire de Lidwine** (illustrateur de cette campagne) Le lot de 16 cartes : 6 €	
	● **Autocollants ronds de 12 cm de diamètre** A l'unité : 1 €. Les 10 : 7,5 € Modèle 1 : Nucléaire, non merci .... Modèle 2 : Sortons de l'âge du nucléaire	
	. Sous-total :	
	Frais d'envoi : ajouter 3 € pour un article - 4,50 € pour plusieurs :	
	Total de la commande :	

(merci de reporter ce montant au verso)

Cartes à envoyer à EDF avec vos chèques (les envoyer dans l'enveloppe d'EDF habituellement jointe à votre facture)

Au Centre de paiement EDF

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint plusieurs chèques de montants divers dont le total correspond au montant de ma facture d'électricité.

J'ai décidé d'agir ainsi, dans la durée, pour vous faire part de mon profond mécontentement concernant la décision de construire un réacteur nucléaire EPR. Ce projet est coûteux, dangereux et inutile. Avant de s'engager dans cette voie sans issue, EDF aurait bien fait de consulter ses usagers qui, d'après différents sondages, sont très majoritairement opposés à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires.

Il s'agit d'un enjeu crucial qui structurera durablement notre société avec le renouvellement de notre parc de centrales nucléaires. En mon nom et au nom des générations futures, je vous demande de renoncer à l'EPR.

Un vrai service public, au service du public, devrait avoir comme priorités les économies d'énergie et les énergies renouvelables, et non pas l'incitation à toujours plus de consommation d'électricité (chauffage électrique, climatisation, etc.).

Comptant sur votre réponse écrite, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

_____

_____

Signature :

Au Centre de paiement EDF

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint plusieurs chèques de montants divers dont le total correspond au montant de ma facture d'électricité.

J'ai décidé d'agir ainsi, dans la durée, pour vous faire part de mon profond mécontentement concernant la décision de construire un réacteur nucléaire EPR. Ce projet est coûteux, dangereux et inutile. Avant de s'engager dans cette voie sans issue, EDF aurait bien fait de consulter ses usagers qui, d'après différents sondages, sont très majoritairement opposés à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires.

Il s'agit d'un enjeu crucial qui structurera durablement notre société avec le renouvellement de notre parc de centrales nucléaires. En mon nom et au nom des générations futures, je vous demande de renoncer à l'EPR.

Un vrai service public, au service du public, devrait avoir comme priorités les économies d'énergie et les énergies renouvelables, et non pas l'incitation à toujours plus de consommation d'électricité (chauffage électrique, climatisation, etc.).

Comptant sur votre réponse écrite, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

_____

_____

Signature :

Au Centre de paiement EDF

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint plusieurs chèques de montants divers dont le total correspond au montant de ma facture d'électricité.

J'ai décidé d'agir ainsi, dans la durée, pour vous faire part de mon profond mécontentement concernant la décision de construire un réacteur nucléaire EPR. Ce projet est coûteux, dangereux et inutile. Avant de s'engager dans cette voie sans issue, EDF aurait bien fait de consulter ses usagers qui, d'après différents sondages, sont très majoritairement opposés à la construction de nouveaux réacteurs nucléaires.

Il s'agit d'un enjeu crucial qui structurera durablement notre société avec le renouvellement de notre parc de centrales nucléaires. En mon nom et au nom des générations futures, je vous demande de renoncer à l'EPR.

Un vrai service public, au service du public, devrait avoir comme priorités les économies d'énergie et les énergies renouvelables, et non pas l'incitation à toujours plus de consommation d'électricité (chauffage électrique, climatisation, etc.).

Comptant sur votre réponse écrite, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sincères salutations.

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

_____

_____

Signature :

Carte d'engagement

Cette carte est indispensable pour nous permettre d'assurer un suivi précis de cette campagne.
A envoyer au Réseau "Sortir du nucléaire" - 9, rue Dumenge - 69317 Lyon Cedex 04.

Je, soussigné(e) . . . . . .

décide de prendre part à l'action de résistance citoyenne lancée par le Réseau "Sortir du nucléaire" pour contraindre le gouvernement et les dirigeants d'EDF à renoncer à la construction du réacteur nucléaire EPR. Cette action doit être menée dans la durée pour avoir un effet important. Aussi, je décide de payer mes factures d'électricité au moyen de plusieurs chèques, pendant six mois au minimum, ou, si possible, tant qu'EDF n'aura pas renoncé à l'EPR. Je serai informé des résultats et suites de cette action.
Date et signature :

Nom

Prénom

Adresse

☐ Je souhaite recevoir des exemplaires des dépliants et cartes de cette campagne.
Prix port compris : Les 10 ex. : 3 € / Les 50 ex. : 10 € / Les 100 ex. : 15 €

. . . . . exemplaires x . . . . . € = ... €

☐ Pour aider à rembourser les frais de cette campagne citoyenne et continuer à être informé, je fais un don de : ☐ 40 € ☐ 25 € ☐55 € ☐. . . . . €

Mon don est déductible à 66 % de mes impôts, je recevrai un reçu fiscal en février 2007.

☐ Je commande du matériel "pour en savoir plus" (voir au verso)

pour . . . . . €

En tout, je fais un chèque de . . . . . €
à l'ordre de "Sortir du nucléaire".

☐ Je souhaite recevoir gratuitement un document de présentation du Réseau "Sortir du nucléaire".
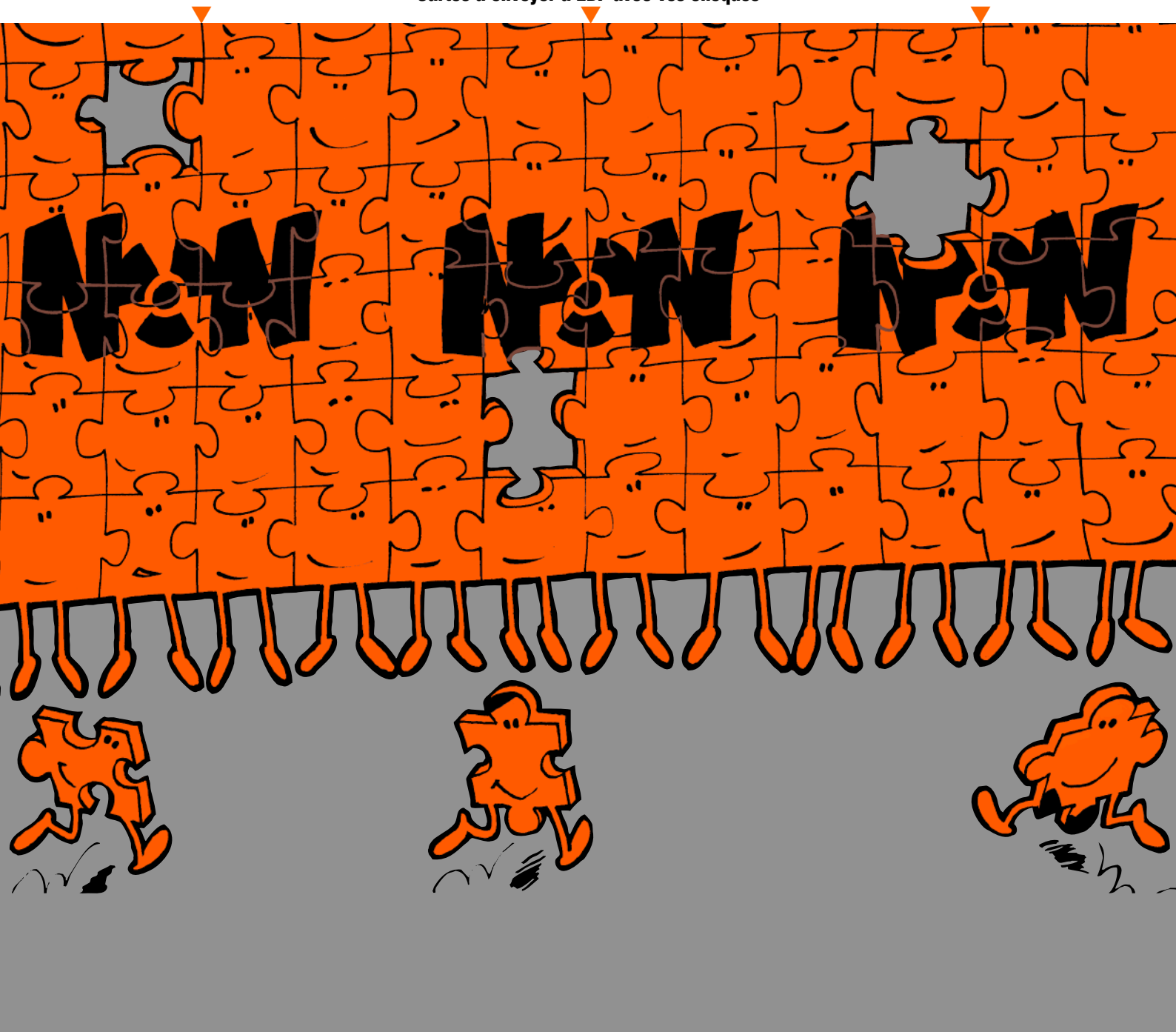
Cartes à envoyer à EDF avec vos chèques